

PRIGNAC ET MARCAMPS
85 avenue des Côtes de Bourg
33710 Prignac et Marcamps

DECISION SUR LES OFFRES – LOTS 7, 8 et 10

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Désignation du pouvoir adjudicateur

Mairie de Prignac-et-Marcamps
Adresse 85 avenue des Côtes de Bourg
33710 Prignac et Marcamps

Courriel : mairie@prignacetmarcamps.fr
Adresse internet : <https://www.prignacetmarcamps.fr/>
Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.synapse-ouest.com>

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre

Maire, Francis Bérard de la commune de Prignac et Marcamps

B - Objet de la consultation

Objet du marché

Travaux de réhabilitation RENOVATION DU GROUPE SCOLAIRE à Prignac et Marcamps (33710), 2 place des Ecoles

Attribution d'un marché pour chaque lot.

Durée : 24 mois y compris la période de préparation de 1 mois

Variantes : - autorisées

- exigées pour le lot n°01 : VRD (Voirie et Réseaux Divers) pour l'enrobé clair drainant en variante du poste 3.01.04 (enrobé clair).

Lot(s)	Désignation
01	VRD
02	Espaces verts - mobilier
03	Installations de chantier – démolition - GO
04	CB – Bardage – renforts structurels
05	Couverture – zinguerie - étanchéité
06	ITE
07	Enduits sur ITE
08	Menuiseries extérieures
09	Platerie doublage isolation

Lot(s)	Désignation
10	Electricité CFO CFA
11	Chauffage – ventilation – plomberie sanitaires
12	Menuiseries intérieures
13	Sol souple
14	Faïence carrelage
15	Peinture

Procédure de passation

Procédure adaptée ouverte

Articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique

C - Déroulement de la consultation

Publicité

Journal	Date envoi	Numéro de parution	Date de publication
SUD OUEST - GIRONDE	11/06/2024	24807	15/06/2024
HAUTE GIRONDE - GIRONDE	11/06/2024	1889	14/06/2024

Date et heure limites de réception des offres

22 juillet 2024 à 12:00

Délai de validité des offres

90 jours

D - Nombre de plis reçus

Dans les délais : 15

Hors délais : 0

voir en outre le registre des dépôts

E - Déclaration sans suite ou d'infructuosité de la procédure

Lot(s)	Décision	Motivation	Observations
07	Infructueux	absence d'offre	
08	Infructueux	Sans suite insuffisance de concurrence	
10	Infructueux	absence d'offre	

Il est décidé de mettre en œuvre la procédure suivante pour l'ensemble des lots pro
- Articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

F - Signature de l'organisme acheteur

A Prignac-et-Marcamps, le 02 août 2024

Le représentant du pouvoir adjudicateur

Le Maire,

Francis Béard

